



# Assemblée générale

Documents officiels  
Soixante-huitième session  
Supplément n° 49 (A/68/49)

30 septembre 2014

Français seulement

## Résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa soixante-huitième session

### Rectificatif

#### Page 317, résolution 68/86 B, paragraphe 73

*Au lieu de* mettre en place et à l'essai et déployer un système de gestion des supports numériques basé sur des fichiers et pour la gestion des archives numériques multimédia de l'Organisation *lire* mettre en place, tester et déployer un système de gestion des fichiers numériques et des archives multimédia numérisées de l'Organisation

#### Pages 362 et 363, résolution 68/198, paragraphes 21 et 22

*Remplacer* le texte existant par le texte suivant :

21. Réaffirme son rôle dans l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information auquel elle procèdera en 2015, comme prévu au paragraphe 111 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ;

22. Décide d'arrêter, dès que possible et au plus tard à la fin mars 2014, les modalités de l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information, conformément aux dispositions du paragraphe 111 de l'Agenda de Tunis, et invite son président à nommer deux cofacilitateurs qui seront chargés d'organiser à cet effet des consultations intergouvernementales ouvertes à tous ;

